

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 7 MAI 2026**

Membres									Date de convocation	
En exercice :	11	Présents :	11	Excusé :	0	Absent :	0	Votant :	11	30/04/2026

L'an deux mille vingt-six le 7 mai à 18H30, Le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alban VOSSION, Maire.

Présents : Mrs Alban VOSSION, Bernard LAPIERRE, Gianni FERRO, Batiste FAVIER, Alain COMBIER, Vincent BESSON, Mmes Marie-Agnès TROUILLET, Céline JACQUOT, Isabelle BERGER, Aurélie SÈVE, Mélanie AUGÉY

Excusé : /

Absent : /

Secrétaire de séance : Mélanie AUGÉY

1) SUPPRESSION D'UN POSTE DE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE MAIRIE – GRADE DE RÉDACTEUR EN RAISON DU DÉPART EN RETRAITE DE MME VÉRONIQUE KANELAKIS AU 1^{ER} AVRIL 2026

Une seconde secrétaire générale de Mairie (Mme Corinne PERRET) a été embauchée le 2 octobre 2025 en prévision du départ en retraite de l'actuelle secrétaire (Mme Véronique KANELAKIS), au 1^{er} Avril 2026.

Une période de 6 mois de formation étant nécessaire pour acquérir les compétences spécifiques aux missions de secrétaire Générale de Mairie et compte tenu de l'accroissement temporaire d'activité, un second poste a été créé par délibération N° 2025/031 le 01/07/2025.

Le départ en retraite de l'actuelle secrétaire de Mairie nécessite la suppression du second poste (grade de Rédacteur) qui n'aura plus lieu d'être puisque la Mairie ne comptera plus qu'une secrétaire générale des services.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de valider la suppression du second poste de Secrétaire Générale de Mairie, après avis du CST, que Le tableau des effectifs est mis à jour de la façon suivante :

LIBELLE EMPLOI	GRADE	POSTE POURVU	POSSIBILITÉ POURVOIR EMPLOI PAR UN NON TITULAIRE ART. 3-3	POSTE VACANT	DURÉE TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE
Secrétaire Générale de Mairie	Rédacteur	1	OUI	NON	TC 35H00
Agent polyvalent des services techniques	Adjoint technique territorial (1ère - 2ème classe)	1	OUI	NON	TC 35h00
Agent polyvalent des services techniques	Adjoint technique territorial (1ère - 2ème classe, Principal 1ère et 2ème classe)	1	OUI	NON	TNC 20h00
Agent d'entretien	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	1	OUI	NON	TNC 11H30 (actualisé)

2) PROPOSITION DE LA LISTE DES DÉLÉGUÉS POUR LA CONSTITUTION DE LA CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

A la suite des récentes élections municipales, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'adresser au Directeur départemental des finances publiques une liste de 12 commissaires titulaires et de 12 commissaires suppléants. 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants seront ensuite désignés par la Direction Générale des Finances Publiques,

Cette liste est annexée à la présente délibération.

3) DEVIS R2S – MAÎTRIE D'ŒUVRE – TRAVAUX DE VOIRIE 2026

Monsieur Bernard LAPIERRE présente le devis reçu du Cabinet R2S pour la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie 2026. Il s'élève à 3 700,00€ HT (4 440.00€ TTC).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer le présent devis et tous documents se rapportant à cette opération.

4) DEVIS LEBLANC ILLUMINATIONS

Madame Marie-Agnès TROUILLET présente le devis reçu de l'entreprise LEBLANC ILLUMINATIONS pour l'achat de décors de Noël.

Il s'élève à 609.60€ HT (731.52€ TTC).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer le présent devis et tous documents se rapportant à cette opération.

5) DEVIS DUBOIS SARL

Monsieur Gianni FERRO présente le devis reçu de l'entreprise Nicolas DUBOIS pour le remplacement d'un WC pour la Garderie et de 2 WC pour la salle des fêtes.

Il s'élève à 1 798.95€ HT (2 158.74€ TTC).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer le présent devis et tous documents se rapportant à cette opération.

6) ACCORD DEVIS « APAVE IC MACON » POUR LA MISSION DE COORDINATION SPS DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU BATIMENT MAIRIE-ÉCOLE-GARDERIE

Dans le cadre des travaux de Rénovation thermique Mairie-École-Garderie-Cantine, afin de prévenir les risques d'accidents liés à la co-activité d'entreprises, il est obligatoire de faire appel à un coordinateur Sécurité Protection de la Santé (SPS).

Plusieurs établissements ont été contactés (APAVE IC Mâcon, Alpes Contrôles, Qualiconsult).

Après étude des différents devis avec le Cabinet ARC-PHI, Maître d'Œuvre en charge des travaux, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer le devis de APAVE IC MACON d'un montant de 3 600,00€ HT (4 320.00€ TTC) et tous documents se rapportant à cette opération

7) ACCORD DEVIS « ALPES CONTROLES » POUR LA MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE (CT) DE CONSTRUCTION DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU BATIMENT MAIRIE-ÉCOLE-GARDERIE

Dans le cadre des travaux de Rénovation thermique Mairie-École-Garderie-Cantine, afin de contribuer à prévenir les aléas techniques et les non-conformités réglementaires, il est obligatoire de faire appel à un contrôleur technique de construction (CT).

Plusieurs établissements ont été contactés (APAVE IC Mâcon, Alpes Contrôles, Qualiconsult).

Après étude des différents devis avec le Cabinet ARC-PHI, Maître d'Œuvre en charge des travaux, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer le devis de ALPES CONTROLES d'un montant de 4 851,00€ HT (5 821.20€ TTC) et tous documents se rapportant à cette opération.

8) QUESTIONS DIVERSES/TOUR DE TABLE

AVANCEMENT DES GRANDS PROJETS - RÉNOVATION DU BATIMENT MAIRIE-ÉCOLE-GARDERIE et CENTRE-AÉRÉ

Concernant la rénovation thermique de l'école, la finalisation de l'Avant-Projet Détaillé et la consolidation des dossiers de subvention sont les priorités immédiates afin de respecter les calendriers serrés. Des réunions sont programmées pour finaliser les dernières questions.

Pour le Centre-aéré, au vu des différents scénarios chiffrés ; il apparaît que les coûts de réalisation de certaines solutions peuvent s'avérer trop importants au regard des finances de notre commune. L'enjeu est donc pour le moment de bien redéfinir un projet financièrement soutenable.

LOGEMENT LOCATIF VACANT

Gianni FERRO aborde la situation de l'appartement communal, vacant depuis plusieurs mois.

Après avoir pesé les arguments sur l'opportunité de trouver une autre agence immobilière, le conseil décide de changer de prestataire pour accélérer sa remise en location. Un courrier sera envoyé pour résilier le mandat actuel. Le nouveau mandat sera signé pour permettre à la nouvelle agence de commencer ses démarches, incluant un reportage photo professionnel.

INTERVENTION SUR LA TOITURE

Suite à la chute d'une tuile à la mairie, l'entreprise DUPONT est intervenue pour une réparation d'urgence. Un devis a été demandé pour une inspection plus complète de la toiture, nécessitant une nacelle, afin de réaliser une maintenance préventive globale.

REPLACEMENT DES LUMINAIRES DANS LA SALLE DES FÊTES

Une proposition est faite de remplacer les 15 luminaires de la salle principale de la salle des fêtes par des modèles LED. Cet investissement présente un double avantage : une réduction significative de la consommation électrique et une amélioration de la qualité de l'éclairage.

Le conseil se prononce favorablement sur le projet de modernisation de l'éclairage de la salle des fêtes.

CABLE ELECTRIQUE AFFAÎSSÉ

Un câble s'est affaîssi, route de la roche, suite à la précédente tempête et pend dangereusement bas, forçant les véhicules agricoles à circuler sur le trottoir pour l'éviter. Bien que l'opérateur ait été prévenu à plusieurs reprises et ait programmé une intervention le 21 mai prochain, le délai est jugé trop long face au risque.

Il a été décidé d'agir immédiatement en appelant fermement ENEDIS pour exiger une intervention provisoire en urgence.

FIBRE – NUMERIQUE 71

Des questions sur la fibre ? Numérique71 peut y répondre ou vous orienter vers le bon interlocuteur. Ce service de proximité du Département, dans son rôle de facilitateur, assure l'interface entre les usagers du numérique et les opérateurs.

Site : <https://www.saoneetloire.fr/nos-actions/la-fibre/numerique71/> - Contact : 03 85 39 76 17 – e-mail : numerique71@saoneetloire71.fr

COMMISSION COMMUNICATION

La commission communication travaille sur plusieurs projets : la refonte du site internet, la création d'un fascicule d'accueil pour les nouveaux habitants, et la mise en place d'une photothèque partagée.

STATIONNEMENT ET VIE LOCALE

Les problèmes de stationnement "sauvage" dans le village sont de plus en plus nombreux et génèrent des tensions. Des plaintes ont été enregistrées concernant des véhicules mal garés qui masquent la visibilité ou bloquent des accès. le conseil reconnaît que le sujet devient compliqué à certains endroits et qu'une réflexion de fond devra être menée.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

LAPIERRE Bernard		TROUILLET Marie-Agnès	
FERRO Gianni		BERGER Isabelle	
FAVIER Batiste		VOSSION Alban	
BESSON Vincent		JACQUOT Céline	
COMBIER Alain		SÈVE Aurélie	
AUGEY Mélanie			

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS PRISES :

2026/03 0	Suppression d'un poste de Secrétaire Générale de Mairie – Grade de Rédacteur, en raison du départ en retraite de Madame Véronique KANELAKIS au 1er avril 2026
2026/03 1	Proposition de la liste des délégués à la Direction départementale des finances publiques pour la constitution de la Commission communale des impôts directs (CCID).
2026/03 2	Accord sur le devis de l'entreprise LEBLANC ILLUMINATIONS pour l'achat de décors de Noël
2026/03 3	Accord sur le devis de l'entreprise R2S pour la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie 2026
026/034	Accord sur le devis de l'Entreprise Nicolas DUBOIS pour le remplacement de WC Garderie et Salle des fêtes
2026/03 5	Accord Devis APAVE IC MACON pour la Mission Sécurité Protection Santé (SPS) dans le cadre des travaux de Rénovation thermique Mairie-École-Garderie-Cantine
2026/036	Accord Devis ALPES CONTROLES pour la Mission de Contrôle Technique (CT) dans le cadre des travaux de Rénovation thermique Mairie-École-Garderie-Cantine

La séance est levée à : **21h20**

Date du prochain conseil municipal : **Jeudi 4 Juin 2026 à 18H30**